

CHANGEMENTS CONSTATÉS, ATTRIBUTION DES NOUVE

(colonnes 5, 6, 12 à 16 ré

SITUATION ANCIENNE				SITUATION										
PRÉFIXE :				PRÉFIXE :										
SECTION	N° DE PLAN	CONTENANCE			SECTION	N° DE PLAN	Désignation provisoire (1)	NOM ET PRÉNOM DU PROPRIÉTAIRE	N° DE LOT DE LOTISSEMENT	CONTENANCE				
1	2	ha	a	ca	3	4	5	6	7	8	9	ha	a	ca
ZC	109	42	70		ZC	152	a	Succession Rosa GELE				12	51	
					ZC	151	b	Succession Rosa GELE				10	64	
					ZC	153	c	Succession Rosa GELE				19	61	
TOTAL		ha	a	ca							TOTAL	ha	a	ca
		42	70								42	76		

(1) La personne habilitée à établir le document doit identifier chaque parcelle nouvelle, sur l'extrait de plan, par une désignation provisoire sous la forme A, B, C...